

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
6e CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LÉGISLATIVES
DE JUIN 88



Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

Le rôle politique d'un Député est bien évidemment de représenter sa circonscription à l'Assemblée Nationale et de voter ou non les lois qui lui sont proposées par le Gouvernement.

Mais il lui est demandé aussi de défendre les intérêts individuels et collectifs de ses électeurs de façon efficace.

Vos problèmes je les connais bien, et depuis longtemps.

Vous m'avez élue en qualité de Député suppléant en 1978, et déjà auparavant pendant sept années dans les différents cabinets ministériels où j'exerçais mes fonctions, j'avais secondé mon père Bernard MARIE qui était votre Député .

Après ma réélection en 1986, je fus immédiatement appelée au Gouvernement. J'ai tenu néanmoins pendant toute la durée de mes fonctions ministérielles à agir comme votre Député et à faire entendre votre voix dans les administrations et auprès de mes collègues Ministres.

J'ai rendu visite à chaque Commune pour mieux connaître ses problèmes et examiner avec tous les Maires qui m'ont fait confiance les questions les plus urgentes qu'ils avaient à résoudre. Beaucoup de solutions ont été apportées notamment à Jatxou, Larressore, Bidart, Guéthary, Arbonne, Halsou, Sare, Itxassou, Ustaritz, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc... D'autres sont en cours et vos élus pourront vous apporter témoignages et précisions sur ces opérations.

Je vous demande aujourd'hui de me renouveler votre confiance.

.../...

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF

J'ai appartenu à un Gouvernement qui en deux ans à peine a su rétablir l'ordre, la confiance, les finances et l'économie du Pays. Même nos adversaires sont obligés de le reconnaître.

Il faut poursuivre cette action en dépit de l'intermède qu'a constitué l'élection présidentielle. C'est la condition pour que tous les Français puissent profiter de ce redressement dans leur vie quotidienne.

Sur le plan local, pour bénéficier le plus possible de ce redressement, il faut pour représenter vos intérêts auprès des Ministères et des Administrations quelqu'un qui en connaisse bien le fonctionnement et les rouages. Le redécoupage de la VIe Circonscription en incluant le canton d'Espelette va enfin permettre de mieux associer la Côte et l'Intérieur du Pays Basque, et d'assurer entre eux une vraie complémentarité.

Nous avons des atouts considérables à mettre en œuvre. Ensemble nous devons faire de notre petite région, point de passage obligé de l'Europe, une terre harmonieuse, accueillante, chaleureuse et vivante, promise à un développement exceptionnel.

Je vous y convie tous.

Le passé justifiant l'avenir, faites moi confiance.

Très cordialement à vous

M. Alliot-Marie

dès le 5 Juin,
VOTEZ :

Michèle ALLIOT-MARIE

ANCIEN MINISTRE - DÉPUTÉ SORTANT

Suppléant

Paul RICAU

CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE
RPR - UDF - CNI

N° SIRET 303 547 562 000 16